

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT
ILLE ET VILAINE****COMMUNE DE
LA SELLE-EN-LUITRÉ****Nombre de Conseillers :**

En exercice	13
Présents	11
Votants	13

Date de la convocation :

23 mai 2023

Date d'affichage

23 mai 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le trente mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Denis CHOPIN**, maire.

Etai^{ent} présents : Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Loïc CARRE, Adjoints, David GILBERT, Catherine DOMAGNE, Guillaume LALOE, Christèle HARDY, Isabelle JEHAN, Mælig LE DU, Pierrick BARON Conseillers.

Etai^{ent} absents excusés : Nathalie BRILLARD a donné son pouvoir à donné son pouvoir à Florence GELOIN, Denis TALIGOT a donné son pouvoir à Denis CHOPIN,

Secrétaire de séance : Florence GELOIN

Monsieur Le Maire a sollicité les élus pour changer l'ordre des points à aborder de la convocation : 10, 8, 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11 et 12

OBJET DE LA DELIBERATION N°48/2023 : DEVIS SUR LA REALISATION DES MODIFICATIONS A LA PRISE EN COMPTE DES DONNEES DU MODE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS) DANS LE PROJET LOCAL D'URBANISME (PLU)

Au regard de la réunion du 4 janvier 2023, ALTEREO a noté la volonté des personnes publiques associées d'intégrer les données du MOS disponibles pour la période 2021-2031 pour inscrire d'ores et déjà le projet de PLU dans la trajectoire ZAN. Cette nouvelle méthodologie implique de revoir tous les éléments en lien avec la consommation d'espaces dans les différentes pièces du PLU.

Cette proposition financière comprend également une réunion de travail avec la commune pour finaliser les pièces réglementaires et une réunion de travail avec les PPA en comité restreint pour valider les pièces avant l'arrêt du projet du PLU. Nous avons pris note de la volonté de la commune d'arrêter le projet de PLU le 30 juin et nous sommes en mesure de pouvoir tenir ce délai en fonction de la transmission de toutes les données nécessaires.

Cette proposition financière comprend également tout éventuel aller-retour téléphonique avec la commune, M. Soro ou toute autre PPA pour finaliser au mieux le dossier.

Détails Devis :

-Analyse et mise à jour des éléments de consommation d'espace au sein des pièces du PLU (données du MOS + données MOS Reprises par Fougères Agglomération pour l'Aumallerie)

4 000.00 € HT

-Intégration des projets de la commune dans les pièces du PLU (PROJET Sell4Parc, terrain de football, etc...)

125.00 € HT

-Réunion de travail sur l'analyse de la consommation d'espace

250.00 € HT

-Réunion de travail pour finaliser les pièces réglementaires
632.00 € HT

Réunion des personnes publiques associées restreinte
782.00 € HT

TOTAL HT : 5 914.00 €

Réunion supplémentaire € HT : 632.00 €

Réunion PPA supplémentaire € HT / 782.00 €

A l'unanimité des présents, le conseil municipal :

-**VALIDE** le devis ALTEREO pour la mission de réalisation des modifications suite à la prise en compte des données du mode d'occupation des sols (MOS) dans le projet du plan du local d'urbanisme,

-**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN
Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme au registre,
Le Maire, Denis CHOPIN

